



Mercredi 6 novembre 2024

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 : LE MAIRE DE BÈGLES APPELLE À UNE MOBILISATION POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC LOCAL

RÉUNION PUBLIQUE SAMEDI 9 NOVEMBRE - 10H - SALLE SAINT MAURICE À BÈGLES

Face à l'effort budgétaire demandé aux collectivités territoriales dans le cadre du Projet de loi de finances 2025, le maire de Bègles, Clément Rossignol Puech, invite élu-es et citoyen-nes à se mobiliser pour défendre le service public local. Une réunion publique est organisée ce 9 novembre.

L'annonce du Projet de Loi de Finances 2025 est tombée comme un couperet. Avec une dette qui dépasse aujourd'hui les 3 000 milliards d'euros, L'État décide de ponctionner le budget des collectivités locales.

Pour la ville de Bègles, cet effort représentera pour l'année 2025, d'après les premières estimations, un demi-million d'euros qui sera répété en 2026 et 2027.

Cette décision, unilatérale et arbitraire, contrevient aux principes de libre-administration et d'autonomie financière des collectivités territoriales. Elle implique surtout une dégradation de l'offre de services publics à destination de nos concitoyennes et de nos concitoyens dans un contexte de creusement des inégalités et de crise climatique toujours plus exacerbé.

Dans ce contexte, le maire de Bègles Clément Rossignol Puech appelle citoyen-nes et élu-es à se mobiliser : une réunion publique est programmée à Bègles, samedi 9 novembre à 10h, salle Saint-Maurice, en présence de plusieurs personnalité-es associatives, syndicales et politiques locales, dont Clément Rossignol Puech, maire de Bègles ; Loïc Prud'homme, député de 3^e circonscription de Gironde ; Jacques Raynaud, conseiller départemental.